



**AMMAC  
DU  
FUMELOIS**



**Anciens Marins  
et Marins  
Anciens Combattants  
du Fumélois**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU – JEUDI 11 MAI 2017 « LA GRANGE »

**Étaient présents :** Marité BAILLES, Christian Bons, Pierre Brousse, Jean-Michel et Annie Cortes, Lucien Cramail, Livio Dalle Grave et madame, Danielle Darquie, Pierre Delrieu, Francis Desmarthon, Gabriel Duval et madame, Claude Fournié et madame, Georges Gabarre et madame, Robert Gabarre et madame, Jean Guidon, Roger Moeskops et madame, Ray Pemble et madame, Pierre Pouchou, Jacques Pradelle, Mickael Renson, Anny Sautarel, Serge Théliol et madame, Daniel Vilain.

Le président salue l'assemblée et revient sur la disparition de madame Marie Marty (le 24 mars dernier), veuve de monsieur René Marty premier président de notre Ammac. Il demande des nouvelles de monsieur Bonnet ; Pierre Delrieu, qui s'entretient très fréquemment avec Claude, nous informe qu'il se trouve à la maison de retraite de Fumel ; il passe des examens cette semaine à Cahors et, à l'issue, il reviendra à la maison de retraite de Fumel. Sa cécité est confirmée...

**SITE INTERNET :** Pierre Brousse aborde le remplacement de monsieur Merle Jean-Claude, le webmestre de notre site internet qui abandonnera ses fonctions à la fin de l'année. Il nous présente monsieur Bernard Tison de l'Asso-S.O.A.M.P (association Sud-Ouest, Atlantique, Midi Pyrénées) basée à Fumel et spécialisée dans la gestion des sites internet. Monsieur Tison se propose de s'investir pour la tenue de notre site à compter du 1<sup>er</sup> novembre de cette année moyennant une somme de 120€ par an. L'assemblée approuve cette initiative. Par la même occasion, le président demande qu'un comité de pilotage supervise les modifications à apporter à ce site. Les membres suivants le composeront : Danielle Darquie, Claude Fournié, Robert Gabarre, Roger Moeskops sous la direction de Daniel Vilain.

### CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES À VENIR :

- La fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme : dimanche 14 mai non célébrée dans le fumélois.
- Du 17 au 21 mai : commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la rafle à Lacapelle Biron
- Journée nationale de la résistance, le 27 mai ; sera célébrée cette année à Montayral le vendredi 2 juin à 10h30 et sera l'objet de remise de décoration ; présence du drapeau.
- La journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine, le 8 juin, au CAFI de Sainte-Livrade.
- La journée nationale de « L'appel du 18 juin » du général de Gaulle à Fumel.
- 3 juillet à 18h00 : 73<sup>ème</sup> anniversaire des événements de Tournon (1944).
- Notre AMMAC était représentée par P. Brousse, D. Vilain, R. Gabarre et madame au repas des anciens combattants organisé le 8 mai au « Cellier » à Bonaguil.

### UDAMMAC - FAMMAC

- Le 22 avril dernier, le président, Pierre Brousse s'est rendu, accompagné du trésorier et du secrétaire à la réunion UDAMMAC 47, en fait la première Assemblée Générale de cette structure, en sommeil depuis décembre 2002, soit une quinzaine d'années.... elle s'est tenue à Buzet sur Baïse à l'instigation de Gérard Régnier le président de l'Ammac de Villeneuve. Toutes les Ammac du Lot et Garonne étaient représentées. (Agen, Clairac, Marmande, Tonneins, Castelmoron, Fumel et Villeneuve).
- Les statuts de l'UDAMMAC 47 ont été adoptés.
- Elle aura pour vocation :

- De créer des liens étroits entre les associations d'anciens marins et marins anciens combattants de Lot et Garonne affiliées à la F.A.M.M.A.C, tout en laissant à celles-ci leur plus entière autonomie.
- D'assurer la coordination nécessaire entre les différentes associations et ce dans tous les domaines où l'UDAMMAC 47 peut intervenir au profit de ces associations : manifestations diverses, informations sur la Marine, entraide, achats groupés,...
- D'être l'intermédiaire des amicales auprès des autorités civiles et militaires du département, des autorités nationales et de la fédération (FAMMAC).
- De centraliser et exploiter éventuellement toutes les informations pouvant intéresser toute ou partie des associations affiliées.
  
- Les présidents, secrétaires et trésoriers de chaque AMMAC sont administrateurs de l'UDAMMAC 47. En outre chaque amicale désignera des délégués (en fonction de leurs effectifs)...
- Agen 1 délégué
- Castemoron 2 délégués
- Clairac 3 délégués
- Fumel 5 délégués
- Marmande 1 délégué
- Tonneins 1 délégué
- Villeneuve 4 délégués.
- Une assemblée générale se tiendra 1 fois par an.
  
- Les administrateurs présents choisissent l'option d'une cotisation uniforme pour chaque AMMAC. Son montant est fixé à 15€ pour l'année 2017.

FAMMAC : Son AG qui s'est tenue le 18 mars, dans sa partie financière, annonce que les cotisations fédérales augmentent de 2€ à partir du 1er janvier 2018, soit 10€ au lieu de 8€.

Le président donne la parole à Claude Fournié pour un point financier : le trésorier déclare un avoir en caisse de 1902,92€ à la fin avril soit 3181,38€ avec le compte sur livret.

Il annonce également, avec l'accord du président, que notre cotisation annuelle passe de 16 à 18€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, afin de suivre la hausse fédérale.

La sortie de printemps : Francis nous précise qu'elle bien calée au jeudi 1<sup>er</sup> juin, destination Bergerac. A ce jour nous avons 32 inscrits soit 56€ par personne. Si nous pouvions avoir 8 participants de plus, pour atteindre un total de 40, le coût serait ramené à 50€. Si vous connaissez des amis qui souhaiteraient se joindre à nous merci de le faire savoir...

Tous les sujets ayant été abordés et après un tour de table le président nous donne rendez-vous pour notre prochaine réunion, le jeudi 6 juillet à 18h00 toujours au restaurant « La Grange ».

Robert Gabarre